

## Faculté de philosophie et lettres



### GLOR2390 Typologie et permanences des imaginaires mythiques

[30h] 3.5 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2005-2006, 2007-2008,...

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

**Enseignant(s):** Myriam Delmotte, Paul Deproost (coord.), Monique Dopchie, Alain Meurant

**Langue d'enseignement :** français

**Niveau :** Second cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Deux objectifs sont poursuivis par ce cours : un objectif épistémologique qui vise à analyser l'émergence et le fonctionnement du mythe dans les imaginaires collectifs et individuels ; un objectif descriptif qui vise à confronter dans la diachronie et dans la synchronie des univers mythiques comparables issus de cultures différentes (antiquité gréco-romaine, celtique, égyptienne, africaine, asiatique, etc.) ou les permanences d'un système mythique à travers une même culture.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Une introduction théorique définira de manière générale les modes de fonctionnement et de lecture des imaginaires mythiques (définition du mythe ; les sources mythographiques et la transmission des mythes; mythologie et théorie du mythe; les narrations, les reprises et les interprétations du mythe; la place du mythe dans les sciences humaines; les continuités diachroniques et synchroniques des imaginaires mythiques). La suite du cours sera plus descriptive : on procédera à l'analyse d'un thème mythique préalablement établi par une équipe d'enseignants (e.g. les mythes d'origine [paradis ou origines des cités], la pratique de l'ordalie, l'affrontement au monstrueux, les mythes d'engloutissement, la figure du héros ou la gémellité, disparitions et retours, etc.), selon une progression qui prendra en compte les éléments suivants : 1. narrations (formes et contenus) du thème mythique; 2. sources et production du thème mythique (création, héritage, emprunts, adaptations de modèles, enracinement local, social, folklorique, inscription dans des pratiques rituelles et religieuses); 3. comparaison du thème avec d'autres référents mythiques ou imaginaires; 4. transpositions non littéraires du mythe (iconographie, musique,#); 5. permanences et reprises du thème (sans négliger les exploitations contemporaines). Au moment de choisir le thème de l'année, l'équipe enseignante prévoiera la façon dont elle impliquera les étudiants dans la construction du cours (lectures, comptes rendus, recherches ponctuelles, etc.).

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Après une introduction théorique qui définit de manière générale les modes de fonctionnement et de lecture des systèmes mythiques, le cours procède à l'analyse d'un thème, choisi par une équipe d'enseignants, selon une perspective typologique, historique et comparatiste : en 2005-2006, "Ulysse et la mythologie du voyage".

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : néant.

L'évaluation portera sur la participation demandée aux étudiants pendant l'année (voir II.1) et sur la rédaction défendue oralement devant les membres de l'équipe enseignante d'un travail d'une vingtaine de pages dont les modalités et le sujet seront précisés au début du cours ; on y évaluera l'aptitude de l'étudiant à mettre en œuvre les approches méthodologiques et descriptives développées au cours.

#### Programmes proposant cette activité

**ELAT9CE** Certificat universitaire en langue, littérature et civilisation latines

**HORI2** Licence en langues et littératures orientales (philologie et histoire orientales)

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>CLAS21</b>	Première licence en langues et littératures classiques	(3.5 crédits)	Obligatoire
<b>CLAS22</b>	Deuxième licence en langues et littératures classiques	(3.5 crédits)	Obligatoire
<b>HORI21</b>	Première licence en langues et littératures orientales (philologie et histoire orientales)	(4 crédits)	
<b>HORI22</b>	Deuxième licence en langues et littératures orientales (philologie et histoire orientales)	(4 crédits)	
<b>ISP22</b>	Deuxième licence en philosophie	(3.5 crédits)	
<b>ROM21</b>	Première licence en langues et littératures romanes	(3.5 crédits)	
<b>ROM22</b>	Deuxième licence en langues et littératures romanes	(3.5 crédits)	